



Plan partiel du site (d'après plan Ville de Namur).

régulier composé de blocs calcaires équarris, sauf sur le côté est où quatre grands blocs taillés superposés sont conservés. Plus au nord, la muraille se poursuit mais à un niveau inférieur de 1,45 m. Cette différence s'explique vraisemblablement par la nécessité d'adapter sa hauteur au pendage naturel du terrain vers la Sambre. À cet endroit, l'épaisseur de la muraille atteint 1,65 m à 1,75 m. Le début d'une maçonnerie perpendiculaire au mur de contre-escarpe et se développant vers l'ouest a été observé à la limite de fouille.

Dans le sondage n° 13, une importante densité de vestiges est apparue. Plusieurs phases de construction

successives ont été discernées. La première version du mur de contre-escarpe (Z01.F36) semble n'avoir jamais été achevée. Le tronçon qui en a été reconnu, de 4,30 m de long et orienté nord/sud, est revêtu d'un parement à l'appareillage régulier composé de blocs équarris, majoritairement en grès. Un bloc calcaire de 0,23 m x 0,35 m a pu y faire office de boutisse. Cette face du mur présente un fruit important. Le liant est un mortier de chaux de teinte jaune. Un tronçon perpendiculaire, orienté est/ouest, prend la direction du mur Z01.F40 de la tenaille et passe apparemment en-dessous de lui. Dans l'épaisseur de sa maçonnerie (2 m) fut aménagé